

forum

la lettre des marais atlantiques

- Deuxième rencontre du Conseil des Marais
- SIG en Marais : Des cartes, pour quoi faire ?



L'équipe du Forum des Marais Atlantiques est très heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2003. Que votre engagement pour les marais vous apporte émerveillement et convivialité.

Éditorial

Chers amis,

A la lumière des derniers événements sur notre littoral, il me paraît important de souligner combien il nous faut poursuivre nos actions en commun le long de la façade atlantique et faire reconnaître nos solidarités.

A ce propos, je souligne la très grande réussite du Deuxième Conseil des Marais. Je tiens à remercier chaleureusement le maire de Machecoul, Alain de la Garanderie, son équipe ainsi que celle du Forum des Marais Atlantiques pour son organisation. Vous avez été plus de 150 acteurs des zones humides littorales à répondre à notre invitation. Votre active implication nous conduit à vous proposer très prochainement de poursuivre ce processus d'organisation en familles d'acteurs et de renforcer notre analyse stratégique.

Compte tenu de nombreuses demandes, le prochain Conseil des Marais se déroulera sur deux jours ; je souhaite qu'il puisse se tenir dans un autre marais atlantique.

L'actualité du Forum pour cette nouvelle année sera encore très riche et nous serons heureux de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Docteur Jean-Claude BEAULIEU,
Député de la Charente-Maritime
Vice-Président du Conseil Régional Poitou-Charentes

Deuxième rencontre du Conseil des Marais

A l'initiative d'Hubert de Grandmaison, Président de l'Union des Marais Sud Loire, le Conseil des Marais s'est tenu en Pays de la Loire, aux confluents de l'Estuaire de la Loire, du marais Breton et du Lac de Grand-Lieu.

Cette deuxième rencontre a permis de débattre très largement dans un climat de discussion constructive, des questions socio-économiques et du développement des marais de la façade Manche Atlantique.

Avec vous tous, les tables rondes et les ateliers ont permis de réellement démarrer un processus de réflexion commune et de reconnaissance mutuelle.

Les échanges des différentes familles d'acteurs convergent vers un large accord, aussi bien, sur l'analyse de la situation des marais atlantiques que sur le processus de structuration du Conseil.



26 novembre 2002 : visite du lac de Grand-Lieu commentée par Hervé de Villepin.

Problèmes des marais : une inscription locale, régionale, européenne qui mobilise l'intelligence des hommes

Les tables rondes ont mis en lumière le caractère intrinsèquement complexe et multi-acteurs des réalités des marais et la nécessité de se donner le temps d'une réflexion partagée. Trois questions communes aux marais littoraux ont été abordées : la mise en œuvre de NATURA 2000, la lutte contre la jussie, la valorisation économique des marais par l'élevage.

Échos des "tables rondes"

Autour de NATURA 2000

- Le témoignage de nos amis de Haute Normandie sur le document d'objectif NATURA 2000 du marais Vernier a été très instructif :

"L'objectif général de NATURA 2000 est la conservation d'éléments du patrimoine naturel. La France a pris l'option de mettre en place une gestion contractualisée. Les acteurs en sont les propriétaires et les ayant-droits. Le document d'objectif est un outil de planification qui doit faire le lien avec les engagements européens. Il faut y laisser des espaces de respiration car, nous le savons bien, la nature évolue d'année en année."

→ **François Lerat**

Directeur de la DIREN Haute Normandie

"La mise en œuvre, depuis quatre ans, repose sur une fusée à trois étages : l'Etat, l'opérateur (le PNR des Boucles de la Seine) et les bénéficiaires locaux."

→ **Thierry Lecomte**

Chargé de mission au PNR des Boucles de la Seine Normande

"Nous sommes passés d'une défense dure à une participation active ; nous nous sommes mis au travail. Vous avez de la chance, car nous n'avions pas entendu le discours que vous venez d'entendre. Cela aurait facilité notre travail !"

→ **Christian Pelfrène,**

Président de l'association de défense du marais

- Il est souhaitable de coordonner les différentes démarches de planification :

"Dans une de nos rivières, nous montons de manière conjointe le SAGE et NATURA 2000".

→ **François Lerat**

Les maires n'ont pas la capacité de tout gérer : il faudrait intégrer les débats que nous avons sur NATURA 2000 au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du marais breton-baie de Bourgneuf les Conseils Municipaux du secteur pourraient émettre des avis réfléchis et concordants."

→ **A. de la Garanderie**
Maire de Machecoul

Autour de la jussie

A la DIREN des Pays de La Loire, Roland Matrat, a présenté le travail de coordination mené avec les gestionnaires, au sein de comités de suivi :

- Connaissance exhaustive rendue visible par synthèse cartographique et possible grâce à l'utilisation de fiches communes de saisie .
- Enrichissements mutuels sur les savoirs-faire et information pertinente sur la préservation des milieux aquatiques
- Expertise partagée sur les moyens de lutte et leur efficacité.

"Dans l'immédiat, on ne cherche pas l'éradication de la jussie mais il nous faut la gérer au présent pour mieux la combattre au futur. Pour être mobilisateur d'énergies humaines, un problème doit être ressenti comme une menace imminente, dans son immédiateté. Sa connaissance fait appel à tous les savoirs disponibles, notamment les savoirs de terrain, qui s'interpellent les uns les autres et permettent de tisser le réseau nécessaire à une lutte efficace et concertée contre le fléau".

→ **Claude Naud**

Conseiller Général de Loire-Atlantique,
Président de la CLE du SAGE Grand Lieu

"Pour ces problèmes d'ordre collectif, il est nécessaire d'avoir des moyens collectifs."

→ **Michel Lacouture**
Directeur de l'UNIMA



Retour sur les OGAF-OLAE* dans les marais des régions Manche-Atlantique (1991/1999)

Picardie	Plaine maritime picarde	1 860 ha
Haute Normandie	Boucles de la Seine et Vallée de la Risle	3 400 ha
Basse Normandie	Marais Cotentin-Bessin	9 386 ha
Bretagne	Marais de Vilaine	3 811 ha
Pays de la Loire	Marais de Vilaine	1 000 ha
	Marais du Brivet	4 120 ha
	Marais de Guérande	1 807 ha
	Estuaire de la Loire	6 041 ha
	Marais Breton	13 880 ha
Marais Poitevin	17 805 ha	
Poitou-Charentes	Marais Poitevin	2 411 ha
	Marais Charentais	20 137 ha
Aquitaine	Barthes de l'Adour	2 020 ha



• **Bilan des 32 premières opérations :**
Soit surface totale contractualisée : 95 435 ha
Montant total par année : (engagé sur 5 ans) 10 014 272 €

• **22 opérations renouvelées en 98/99 :**
Surface totale contractualisée : 68 531 ha
Montant total par année : (engagé sur 5 ans) 7 524 937 €

• **CTE signés (oct. 2002) :**
Surface totale contractualisée : 19 324 ha

*Surfaces sous contrats

Tableau détaillé sur site du Forum des Marais : www.forum-marais-atl.com
Rubrique "Actualités"

Avenir de l'élevage en marais atlantiques

Comme lors du premier Conseil des Marais, une question a été, à plusieurs reprises, abordée par les participants : celle qui concerne l'élevage en marais.

En effet, si les marais littoraux ont pu bénéficier des mesures agri-environnementales (OGAF et OLAE), tous sont inquiets de l'absence de ligne financière explicite en faveur des marais et de la disparition des comités de pilotage locaux au profit de la seule instance départementale.

Du débat au Conseil des marais, il ressort :

- la mise en œuvre, par grande unité de marais, d'une opération concertée de développement agricole et environnemental sous l'égide d'un comité de pilotage local, qui devrait directement être lié au Comité de pilotage de NATURA 2000.
- Ce comité de démocratie locale pourrait suivre trois procédures :
- une mesure agri-environnementale relevant du Règlement Européen de Développement Rural "type OLAE" ou "secteur à pression environnementale forte" avec un budget propre, ciblée comme auparavant sur deux ou trois mesures aux impacts certains ;
- des opérations collectives portant sur une diversification des activités et le développement des productions de qualité ;
- des opérations coordonnées de restauration hydraulique et biologique des canaux, étiers, fossés de marais en partenariat avec l'Etat (FGMN), les Agences de l'Eau, l'Europe (objectif 2) et les Collectivités territoriales.

"Il faut que la désignation en NATURA 2000 des marais littoraux soit un réel levier pour les exploitations agricoles."

→ **Thierry Groult**
DDAF de la Vendée

"Les agriculteurs des prairies humides des marais de l'ouest doivent se regrouper pour faire entendre leurs voix : pour le moment ils ne sont pas entendus comme ceux de la montagne."

→ **François Lerat**
DIREN Haute-Normandie

"L'élevage en marais ne pourra se maintenir qu'avec des droits à produire, une valorisation spécifique de la viande, un engraissement et une finition des animaux à partir de produits marais. Cette valorisation économique de l'élevage ne peut se faire sous la contrainte mais dans le cadre d'une approche globale et concertée intégrant aussi les dimensions de l'accueil touristique."

→ **Bernard Morilleau**
Elu de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

"Nous demandons aux Ministres concernés de revoir les textes actuels afin de prolonger pour une période de 10 ans les contrats d'environnement OLAE qui donnent aujourd'hui entière satisfaction, avec une nouvelle enveloppe budgétaire à répartir localement ainsi que le maintien des comités de pilotage locaux."

→ Extrait de la motion en faveur de l'élevage, par **Joseph Gautier**, éleveur en marais breton au nom de la Chambre d'agriculture de la Vendée.

Délibération n°90 du Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques en faveur de l'élevage en marais prise le 5 décembre 2002

Considérant que tous ces marais sont désignés pour intégrer le réseau NATURA 2000, nous demandons au gouvernement français de faire évoluer les MAE pour les prairies naturelles humides et les marais salants dans le cadre de dispositions spécifiques clarifiées.

Nous considérons que, seule la mise en place d'une politique nationale prioritaire pour les zones humides, comme celle existant en zone de montagne, fondée sur la reconnaissance de la spécificité de ces territoires peut répondre aux attentes des acteurs en marais.

Le besoin récurrent formulé par deux fois au sein du Conseil des Marais, nous conduit à proposer un débat

prospectif sur l'agriculture en marais pour aboutir à des propositions et des solutions. Dans ce contexte, nous souhaitons vivement voir aboutir la demande expresse formulée récemment par Jean-Louis Léonard, Député de la Charente-Maritime à l'attention du Ministre de l'Agriculture : "une conférence locale sur les mesures spécifiques pour l'agriculture de marais, qui devra déboucher sur des propositions concrètes qui pourront être intégrées dans la grande loi sur l'espace rural que le Ministre veut présenter au printemps prochain. Cette conférence pourrait se tenir au Forum des Marais Atlantiques, lieu idoine et symbolique pour ce travail de réflexion prospective".

La mise en œuvre du processus

Alors que les marais sont des espaces bien identifiés au sein du territoire, l'ensemble des acteurs se vit à la marge des décisions politiques sectorielles, territoriales, nationale et européennes.

L'enjeu est de formuler au sein du Conseil des Marais, une vision stratégique basée sur la qualité des témoignages, sur l'expérience de tous et la prise en compte des interactions complexes des acteurs en leur sein.

Nous vous proposons de constituer le Conseil des Marais en "familles d'acteurs" dans le respect des légitimités de chacun.

Il renforcera la pertinence et l'efficacité des actions au sein de chaque marais et donner une place aux préoccupations des maraîchins dans les débats publics.

Pour ce premier essai, six familles d'acteurs se sont rapidement constituées et chacune s'est exprimée sur leurs enjeux au sein des marais autour de quatre verbes : comprendre, évaluer, anticiper et agir.

Ce temps de travail, particulièrement apprécié, sera poursuivi au cours de l'année.

Vous en trouverez ci-après quelques extraits.

Paroles des Elus



Echanges animés par Henry Ollagnon (professeur à l'INAPG) et rapportés par Jean-Yves Grelaud (maire d'Olonne sur mer)

"Le marais a une place importante dans la vie de nos communes. Nous souhaitons faire revivre le marais et le transmettre vivants à nos petits enfants.

Nous avons la mission d'intégrer tous les acteurs autour des questions de marais. Nous observons que l'Etat multiplie les procédures : cela est ressenti comme du mépris d'autant plus qu'elles se traduisent le plus souvent par un surcroît de contraintes.

Nous souhaitons valoriser toutes les richesses de nos marais et entretenir l'espace hydraulique. Il nous faut trouver des financements, supplémentaires à ceux des communes et du Conseil Général, pour l'entretien et la restauration. Mais ces financements doivent être respectueux des marges de liberté de ceux qui les reçoivent."

Quelques idées clés : "Privilégier la viabilité économique des habitants du marais" ; "Avoir une vision du tourisme plus large que le seul tourisme vert" ; Faire re-germer l'âme des marais".

Paroles des propriétaires et élus des syndicats de marais



Echanges animés par Vincent Gibaud (diplômé de l'INAPG) et rapportés par Hubert de Grandmaison (président de l'Union des Marais Sud Loire).

Les syndicats de marais sont utiles à la gestion quotidienne des marais mais il serait bon d'enrichir la lisibilité des compétences et des champs d'action en dépeussierant nos statuts.

Il importe souvent de travailler à plusieurs syndicats de marais, sous forme d'Union, et de s'associer avec les collectivités locales au sein

de syndicats mixtes. Mais il est nécessaire alors de bien informer tous ces partenaires des actions engagées. D'autant plus que les dossiers de travaux hydrauliques se complexifient et sont à intégrer dans les procédures SAGE et NATURA 2000.

Les réglementations actuelles (décrets, arrêtés,...) sont imposées et non établies en concertation ; elles manquent de vision globale. Nous craignons une sanctuarisation des marais avec une imposition de lois et d'arrêtés sans cohérence.

Il nous importe que la propriété soit protégée et qu'elle permette des activités économiques qui respectent la nature.

Nous souhaitons mieux communiquer, monter des projets communs et cohérents avec les élus. Nous souhaitons préserver nos fonctions de gestion.

Paroles des personnes qualifiées des services de l'Etat



Echanges animés par Laure Callens et rapportés par Marie-Christine Brun (DIREN pays de la Loire).

Les marais sont des territoires que l'on peut nommer ; ils sont bien identifiés mais, paradoxalement, ils restent marginaux et peu représentés dans les instances nationales agricoles.

Ce sont des espaces où, plus qu'ailleurs, les acteurs sont interdépendants des uns des autres.

Les aides de la Politique Agricole Commune sont une mécanique bien trop puissante, que les aléas des mesures agri-environnementales ne compensent pas. De plus, vis-à-vis de l'Etat, les marais ne parlent pas à l'unisson pour défendre des lignes budgétaires spécifiques.

Cependant, dans chaque marais, une vision plus unanime s'est construite avec les opérations locales agri-environnementales, et, dans certains marais avec les commissions des SAGE.

Pour mobiliser les énergies, il semble nécessaire de créer une image positive des marais dans les médias.

d'organisation



Paroles des personnes qualifiées des collectivités locales



Echanges animés et rapportés par Gilbert Miossec.

Les marais et les zones humides sont construites, valorisées ou détruites par les hommes ; elles demeurent des fleurons en matière de biodiversité. **Ce sont des zones où de nombreux conflits d'usages prennent place ; elles demandent donc des efforts de gestion concertée.**

Elles présentent un coût d'entretien élevé alors que les activités économiques sont fragiles et ont évolué de manière défavorable sous l'influence de la Politique Agricole Commune : moins d'agriculteurs présents et un modèle agricole détruisant les prairies de marais.

La demande est qu'une politique nationale en faveur des zones humides soit établie avec un financement en faveur de l'élevage et un financement en faveur des collectivités qui entretiennent le réseau hydraulique.

Dans les marais, compte tenu du grand nombre d'acteurs, il importe d'associer tout le monde et de travailler ensemble pour trouver des synergies efficaces. **Il faut mettre en place des outils de coordination comme les Systèmes d'Information Géographique.**

Paroles des agriculteurs et acteurs de la vie économique



Echanges animés par Roland Guy (Chambre d'agriculture 17) et rapportés par Edouard Boutet (éleveur).

L'activité économique est variable suivant les marais. Pour les marais salés, la production à Guérande est organisée, rentable et a une bonne emprise spatiale ; ce qui diffère de la situation des aquaculteurs du Médoc qui se sentent fragilisés par le non-entretien des marais qui les entourent. Partout, le nombre d'agriculteurs a diminué.

Avant, les marais étaient très autonomes et maintenant beaucoup relèvent, soit de cadres réglementaires extérieurs (Europe, Etat), soit de processus collectifs (par le biais des financements croisés).

La gestion de l'eau est une source de conflit : il nous faut des lieux qui permettent de les régler et de respecter les usages.

La réglementation est vécue comme une

contrainte floue qui ne réduit pas les contradictions entre domaine "eau salée" et domaine "eau douce" et laisse imprécis le fameux "vieux fonds - vieux bords".

Des mesures d'accompagnements sont nécessaires : il faut des aides appropriées qui permettent de bâtir un système économique qui prend en compte la pluri-activité, la fragilité du milieu, la qualité du patrimoine naturel.

En tant qu'acteurs économiques, nous sommes partie prenante de la gestion des marais. Il importe de mettre en place des comités locaux pour développer une gestion partagée.

Le Forum des Marais Atlantiques a réussi à nous réunir, nous sommes partants pour continuer à confronter nos idées et mieux se connaître entre marais.

Paroles des promoteurs de nature et scientifiques

Echanges animés par Jean-Pierre Maucourt (Chambre d'agriculture 17) et rapportés par Benoît Poitevin (Ecomusée du Marais Salant - Ars en Ré).

Deux grandes problématiques ont été évoquées : les paysages de marais et l'eau (avec la question du comblement naturel). **Notre intérêt majeur est la biodiversité et, celle-ci ne peut se maintenir en absence d'élevage.**

Nous constatons un morcellement des lieux de décision et des divergences d'intérêt. Ce qui conduit souvent à perdre, en cours de route, la restauration et/ou la valorisation des intérêts biologiques des marais.

Nous souhaitons la création de structures formelles ou informelles dans chaque bassin de marais qui puissent être capable de discuter d'objectif de gestion en commun. **La concertation et l'information sont encore insuffisantes.** Dans ces instances, il faut aussi associer des acteurs qui ne soient ni propriétaire, ni naturaliste et aller vers une démarche plus largement citoyenne.

Le souhait est d'être efficace ensuite pour mobiliser les élus au sein des différentes assemblées exécutives.

Un des enjeux est de mieux se servir des outils existants pour agir avec tous les acteurs.



Des cartes, pour quoi faire ?

Avec l'essor de la bureautique, les Systèmes d'Information Géographiques (SIG) se sont démocratisés. Si la création des bases reste l'affaire de spécialistes, la réalisation et la diffusion de cartes à partir de couches d'information thématiques sont accessibles aux responsables de la gestion des marais.

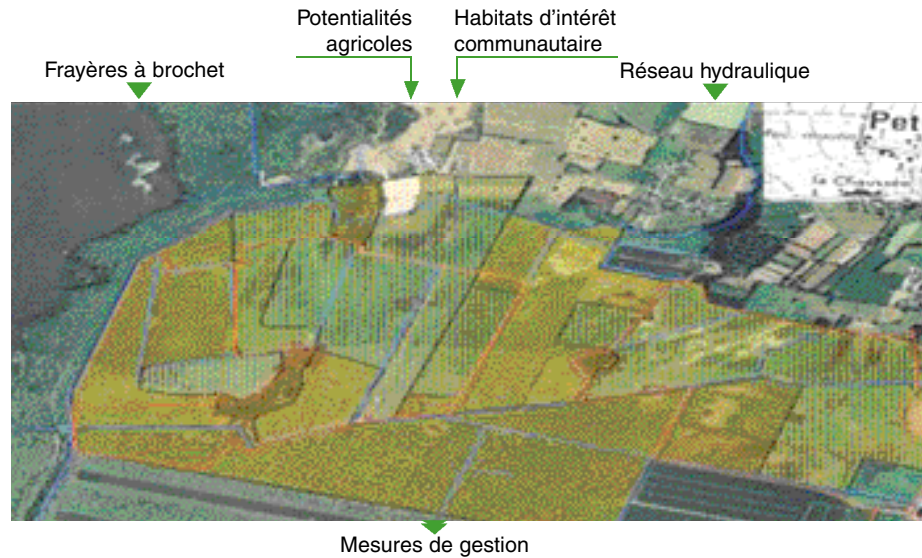
Qu'il s'agisse de l'entretien du réseau hydraulique, de la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes ou de la prise en compte des contraintes environnementales, le SIG est devenu un **outil indispensable à l'analyse, à l'évaluation des coûts d'entretien et à la planification des différents scénarios d'intervention.**

La collecte des données et leur formalisation sont des étapes indispensables et délicates mais **c'est l'opportunité d'initier de nouvelles modalités d'échanges à l'intérieur du marais et à l'extérieur.**

A ce jour, les données sur les zones humides (sous format papier ou numérique) sont encore localisées et très peu partagées. Cependant, il devient capital de construire ensemble ces outils sur des "référentiels" normalisés (cadastre et produits IGN) auxquels s'ajouteront les données propres aux marais.

Depuis sa création, le Forum des Marais Atlantiques incite les gestionnaires et leurs partenaires financiers à utiliser les techniques liées aux SIG car nous pensons que c'est un outil majeur d'aide à la décision. **Nous vous proposons quatre témoignages sur des travaux auxquels nous avons été associés.**

... Pour éclairer le processus NATURA 2000



La recherche d'un consensus sur les marais de l'Erdre, dans le cadre de la démarche NATURA 2000, est sur le point d'aboutir. Le document d'objectifs sera d'ailleurs validé prochainement. Le SIG mis en œuvre par l'opérateur local (syndicat mixte EDEN) a constitué un véritable outil d'aide à la décision, notamment à travers :

- la visualisation spatiale de l'information (édition de cartes),
- la connaissance du territoire, partagée et indiscutable, facilitant la concertation,
- la définition d'un zonage pour les actions de gestion (priorités vis-à-vis des enjeux)...

Concrètement, le SIG a permis de localiser les mesures de gestion, en intégrant les exigences physiques, écologiques et anthropiques de l'espace en question. A terme, le SIG doit devenir l'outil de suivi-évaluation des actions de gestion.

→ **Mathieu Richard**
EDEN - Nantes

... Pour transmettre la complexité du réseau de fossés

Une méthode de description à grande échelle (1/5 000^{ème}) du réseau hydraulique et de ses ouvrages par enrichissement de BD CARTHAGE® à partir de BD TOPO® a été élaborée au Forum des Marais Atlantiques en 2001-2002.

Le territoire du Syndicat de Marais de St-Agnant / St-Jean d'Angle a été choisi comme terrain d'expérimentation pour la complexité de son réseau hydraulique et la diversité de ses ouvrages. Ce test a été réalisé grâce à la participation très active de son Président, Pierre Giraud.

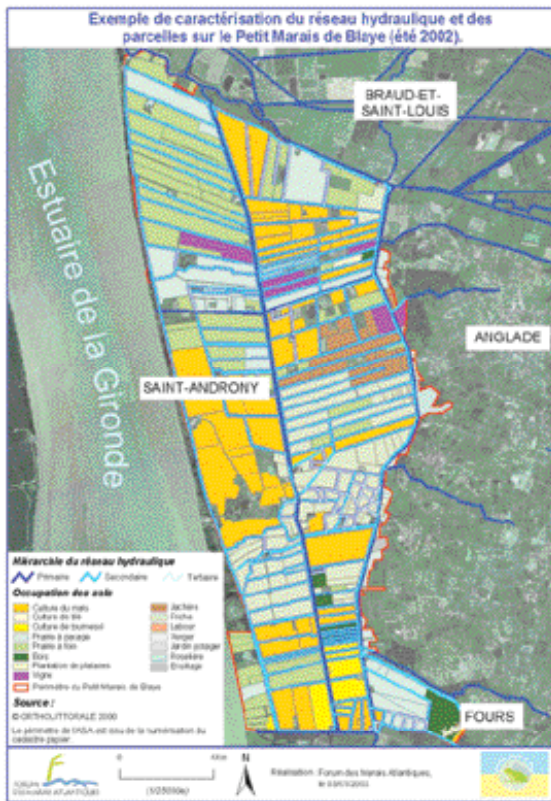
"On n'arrête pas le progrès. La cartographie numérique, c'est un bel instrument qui peut devenir très puissant pour stocker et restituer les données. Toutefois, rien ne remplacera l'expérience des gens de terrain. Dans les marais, il faut veiller aux niveaux d'eau, anticiper les problèmes et entretenir le réseau hydraulique et les ouvrages ; matin et soir, tous les jours de la semaine. Pour cela, il faut aimer le marais, y être né.

En tant que syndicat de marais, nous avons des besoins financiers : l'entretien du marais et la lutte contre les espèces envahissantes (ragondins, jussie) coûtent cher. Si les travaux ne sont pas réalisés, que restera-t-il du marais ? Le SIG est un outil qui va nécessiter beaucoup de moyens financiers. Une cohabitation sera donc indispensable entre les besoins quotidiens des travaux en marais et le développement de cet outil plus abstrait."

→ **Pierre Giraud**
Président de l'Association Syndicale des Marais de St Agnant - St Jean d'Angle



... Pour dynamiser le marais



"Cette année 2002 de mi-juillet à mi-septembre, l'ASA du Petit Marais de Blaye (1 147 ha) a bénéficié avec le concours du Forum des Marais Atlantiques et le soutien financier des Communautés de Communes de St Ciers s/Gironde et Blaye, de la venue d'un stagiaire de l'Université de La Rochelle pour un travail de relevés SIG sur notre territoire. Cet outil nous permettra de dynamiser au sein du bureau et sur le terrain avec les autres propriétaires, la gestion du marais afin de compléter et faire "vivre" ces premiers descripteurs. Chaque Syndic responsable d'un secteur devra approfondir et actualiser ce premier document.

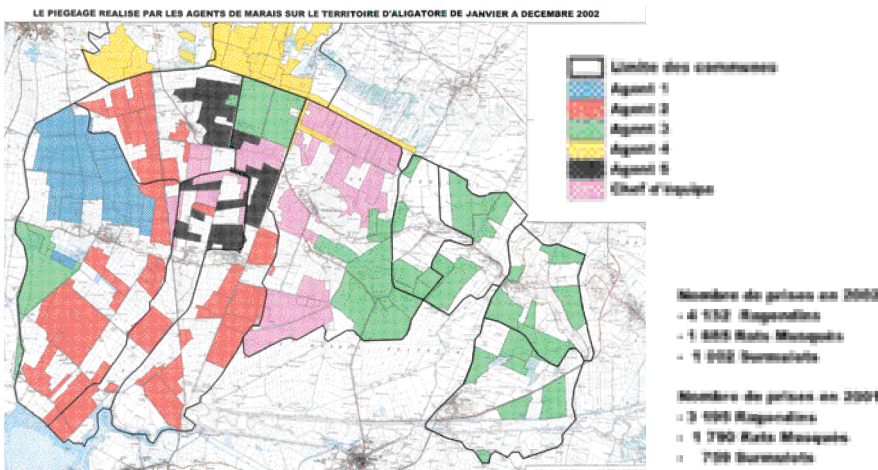
A mieux et plus travailler ensemble pour l'avenir de notre espace rural, dans l'action nous aurons la possibilité de créer des liens identitaires qui sont indispensables à une harmonie si fragile dans nos zones humides.

La Technique au service de l'humain pour révéler en conséquence notre humanité".

→ **Thierry Dellotier**

Président de l'ASA du Petit Marais de Blaye

... Pour rendre compte du piégeage des ragondins



"Le coût de fonctionnement d'une équipe d'agents de marais est relativement élevé. Le président et ses collaborateurs ont ainsi décidé de se doter d'un Système d'Information Géographique (SIG) afin de réaliser des cartes qui montrent chaque année à nos financeurs le travail qui a pu être réalisé grâce aux versements de leurs subventions. D'une année sur l'autre, les négociations de cofinancement apparaissent un peu plus aisées. En définitive, nous nous servons de cet outil comme support d'aide à la décision.

Ce soutien cartographique permet également aux agents de marais de visualiser le travail qu'ils ont effectué, mois par mois, et de contrôler l'effort de piégeage sur le territoire."

→ **Régis Pasquier**

ALIGATORE - Marais Poitevin

(Association Locale Interpartenariale pour la Gestion et l'Aménagement du marais par des Techniques et des Outils Respectueux de l'Environnement).

Le 20 Mars 2003 au Forum des Marais Atlantiques à Rochefort

OUTILS CARTOGRAPHIQUES AU SERVICE DES MARAIS

Pour une meilleure information, le Forum organise un séminaire sur les projets SIG existants. Cette journée sera centrée sur la présentation de réalisations concrètes qui apportent un réel service aux acteurs des marais littoraux Manche Atlantique : Objectifs poursuivis, modalités de mise en oeuvre, bénéfices obtenus, ou attendus, pour les acteurs de terrain et les partenaires.

► Contact Forum : Philippe Boudeau - Anthony Guionneau

Reports V2

Mis au point par le CERTU et en cours d'adaptation par l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes, **Reports V2 permet de bien caractériser et répertorier les bases de données géographiques validées.**

Des fiches descriptives précisent l'origine (propriétaire, dates de création et de mise à jour, ...) et les conditions d'utilisation (échelles, formats, degré de confidentialité, ...). **Elles peuvent servir de base aux conventions d'échanges ou de mises à disposition de données.**

■ Contact Forum : Fabien Blanchet

Densification BD CARTHAGE®:

Mise en place d'un "référentiel intégrateur à grande échelle sur le réseau hydraulique des marais littoraux Manche Atlantique" par densification de la BD CARTHAGE® à partir de la BD TOPO®. **Cahier des préconisations disponible sur demande (nouvelle version : février 2003).**

■ Contact Forum : Anthony Guionneau

Jussie et autres plantes envahissantes :

A partir du travail de la Fédération Départementale de Pêche de Vendée et des différents partenaires, la DIREN Pays de Loire a validé une "Fiche d'enquête et/ou de suivi des espèces végétales aquatiques envahissantes". Cet outil standardisé permet à toutes les structures compétentes sur le terrain de rendre compte de leurs suivis, de leur rôle de surveillance et de leurs actions de lutte. **Il est disponible sur demande en format numérique (Access) ou papier.**

■ Contact Forum : Loïc Anras

FORMATION conventionnée, organisée en partenariat avec DATA IMAGE

Représentations cartographiques des milieux aquatiques et des problématiques associées : Stages de 3 jours (4 jours pour les débutants SIG) sur la découverte, l'utilisation et la densification de la BD CARTHAGE® avec une journée d'application spécifique aux problématiques des espèces végétales aquatiques envahissantes. 1^{ère} session du 15 au 17 janvier 2003 à La Rochelle. D'autres sessions seront programmées en fonction de la demande.

■ Contact Forum : Anthony Guionneau
Philippe Boudeau

Mardi 28 janvier 2003

Séminaire "Construire et promouvoir les produits marais"

En organisant à l'automne 2001, un séminaire sur ce thème, nous avons souhaité valoriser les actions des producteurs.

Avec nos partenaires, nous poursuivons cette réflexion, le 28 janvier 2003 au Forum et nous évoquerons plus en détails les actions de commercialisation et de valorisation sur ces territoires.

→ **Contact au Forum :** Gilbert Miossec

Dimanche 2 février 2003

Journée portes ouvertes au Forum des Marais

■ **DE 16 HEURES À 20 HEURES**
Projection d'un documentaire et conférence à plusieurs voix

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Convention de Ramsar "Journée Mondiale des Zones Humides". Pour cette seconde édition au Forum, c'est avec la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, le Conservatoire du Littoral et la LPO que nous vous proposerons une lecture du patrimoine naturel de l'Estuaire de la Charente et de l'ensemble du pays Rochefortais : marais péri-urbains, chemin de Charente, fosses de la Gardette, réseau Pôles-nature,.....

→ **Contact au Forum :** Florence Lecossois

Jeudi 20 mars 2003 au Forum des Marais Atlantiques à Rochefort

Outils cartographiques au service des marais

Pour une meilleure information, le Forum organise un séminaire sur les projets SIG existants. Cette journée sera centrée sur la présentation de réalisations concrètes qui apportent un réel service aux acteurs des marais littoraux Manche Atlantique :

- Objectifs poursuivis,
- Modalités de mise en oeuvre,
- Bénéfices obtenus, ou attendus, pour les acteurs de terrain et les partenaires.

→ **Contact au Forum :** Philippe Boudeau - Anthony Guionneau

Vendredi 25 avril 2003

Les rencontres du marais Poitevin "les Marais Communaux en pâturage collectif : une tradition d'avenir"

Le Parc Interrégional du Marais Poitevin organise ces nouvelles rencontres avec le concours de la LPO, du WWF et du Forum des Marais Atlantiques. Les objectifs de cette journée sont de valoriser la place des communaux et l'élevage dans la conservation des prairies naturelles humides, convaincre des partenaires potentiels et favoriser la prise de conscience par le plus grand nombre de l'intérêt écologique des marais communaux.

→ **Contact au PIMP :** Sébastien Cosson - Tél. : 05.49.35.15.20

Plan d'Action Gouvernemental en faveur des zones humides

Afin de faire participer l'ensemble des acteurs locaux aux objectifs du Plan d'action (recueil et mise à disposition des connaissances, promotion d'une gestion durable, collaboration aux mesures nationales), 6 Pôles Relais représentant chaque type de zone humide, ont été initiés en 2000.

■ **Le Forum des Marais Atlantiques** a été désigné, Pôle-relais pour les marais littoraux atlantiques dès le 2 octobre 2000.

■ **Lagunes méditerranéennes :** Station Biologique de la Tour du Valat
Aura Penloup 04.90.97.29.56
penloup@tour-du-valat.com

■ **Tourbières :** Espaces Naturels de France
Jean-Marc Hervio
03.81.81.78.64
pole.tourbiere@enf-conservatoires.org

■ **Mares et mouillères :** Institut Européen du Développement Durable
Bertrand Sajaloli - 01.60.72.19.61
biogeo@wanadoo.fr

■ **Vallées alluviales :** Conseil Supérieur de la Pêche
Romuald Berrebi 01.45.02.20.41
romualdberrebi@csp.environnement.gouv.fr

■ **Zones humides intérieures :** Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Cécile Birard 01.44.90.86.20
cbirard@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

La lettre "forum"

est éditée par le Forum des Marais Atlantiques,
B.P - 214
Quai aux Vives
17300 Rochefort

Tél. : 05.46.87.08.00
Fax : 05.46.87.69.90

Internet : www.forum-marais-atl.com
E.Mail : fma@forum-marais-atl.com

Directeur de la publication :
Jean Claude Beaulieu

Rédaction : Laure Callens

Communication : Florence Lecossois

Dépôt légal :
à parution

Commission paritaire :
ISSN : en cours

Crédits photographiques : Forum,
Sepanso, Philippe Deschamps.

Conception et réalisation :
Diagraphe
Tél. : 05 46 34 02 46

"Forum" n° 4

Dans notre prochaine édition
en mai 2003

Des marais, des produits, des images, une identité ?

Ce prochain numéro sera consacré au thème "Produits en marais". Nous vous proposerons un premier bilan des échanges et l'actualité dans les marais.

→ **Contact au Forum :** Florence Lecossois



Nous attendons
vos témoignages,
suggestions
ou remarques.

eston
**Poitou
Charentes**
La Dynamique Humaniste

